



L'ECONOMIE NUMERIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

EVALUATION DE L'IMPACT DES FINANCEMENTS EUROPEENS FEDER ET FEADER

SYNTHESE COMMUNIQUANTE - 29 JUIN 2023

Les régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, réunies depuis 2015 au sein de la région Nouvelle-Aquitaine, mènent une politique ambitieuse en matière de développement de l'économie numérique. Elles s'appuient notamment sur les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) pour soutenir les acteurs du territoire et faire émerger de nouveaux projets. Parmi ces leviers financiers figurent :

- Fonds européen de développement régional (FEDER).
- Fonds européen agricole de développement rural (FEADER) → Ce dernier ne représente qu'une infime partie des co-financements liés au numérique. Il a été mobilisé pour le développement d'infrastructures numériques dans le Limousin pour 2,85 M€ FEADER.

Les enjeux de l'évaluation

Evaluer une politique publique permet de :

- Rendre compte de l'utilité des actions cofinancées
- Déterminer les facteurs de réussite ou de blocage
- Identifier la plus-value des fonds européens
- Etablir des recommandations pour améliorer le processus dans le futur

Les + méthodologiques

- Une évaluation qui s'inscrit dans les obligations réglementaires de la Commission européenne
- Une prise en compte du moment charnière entre les programmations 2014-2020 et 2021-2027
- Apport d'enseignements et de recommandations clefs pour la prochaine programmation

Le périmètre concerné : 3 régions

Aquitaine

- Priorité 2b : transformation numérique des entreprises
- Priorité 2c : développement des usages du numérique

Limousin

- Priorité 2a : déploiement des infrastructures numérique de Très Haut Débit
- Priorité 2b : transformation numérique des entreprises
- Priorité 2c : développement des usages du numérique

Poitou-Charentes

- Priorité 2a : déploiement des infrastructures numérique de Très Haut Débit
- Priorité 2c : développement des usages du numérique
- Priorité 3d* : croissance des PME

Analyse de l'efficacité, impact, cohérence et efficience

Conclusion et recommandation



*Précisions Pi 3d

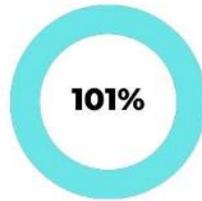
La transformation numérique fait face à un problème de cohérence interne et a donc été soutenue sur plusieurs Priorités d'investissement en France. Au total, 20 dossiers de transformation numérique des entreprises ont été programmés sur la Pi 3d en Poitou-Charentes.

Synthèse des chiffres clés OT2 "Numérique"



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

OT2



De taux de programmation FEDER

232 projets
70,5 M€ FEDER

Pi 2a

INFRASTRUCTURES
23M € FEDER

Pi 2b

SERVICES TIC
7,2 M€ FEDER

Pi 2c

USAGES DU NUMERIQUE
40,3 M€ FEDER



RÉGION
AQUITAINE

129 projets
→ 98 Pi 2b
→ 31 Pi 2c



De taux de programmation FEDER

33 M€ FEDER



60 projets
→ 4 Pi 2a
→ 16 Pi 2b
→ 40 Pi 2c



De taux de programmation FEDER

24 M€ FEDER



43 projets
→ 2 Pi 2a
→ 41 Pi 2c



De taux de programmation FEDER

13,5 M€ FEDER

Les réponses aux questions évaluatives

Critères	Questions évaluatives	Principaux éléments de réponses
Efficacité	Dans quelle mesure les cofinancements via l'OT 2 ont obtenu les résultats escomptés par les programmes ? Les objectifs ont-ils été atteints ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les résultats sont globalement atteints ou en passe de l'être ➤ Pi 2a - En termes de couverture géographique, les infrastructures électroniques ont bien concerné les départements les plus ruraux : Creuse, Corrèze, Haute-Vienne, etc. ➤ Pi 2b - Sur le plan quantitatif et qualitatif de légères différences sont perceptibles entre les anciennes régions administratives ➤ Pi 2c - L'objectif de diversification est largement atteint avec une multitude de thématiques : éducation numérique, e-santé, partage de données, e-culture, Tiers-lieux.
Impacts	Dans quelle mesure les interventions des PO FEDER-FSE ont-elles contribué à l'accroissement de l'offre et de la qualité de service, amélioration de l'accès aux réseaux numériques ? Dans quelle mesure les interventions des FESI ont-elles contribué à apporter une plus-value ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La plus-value du FEDER est visible sur les projets soutenus, mais l'apport du FEDER reste diffus par rapports aux besoins régionaux. ➤ Pi 2a - Le FEDER ne représente que 22,7 M€ de cofinancement sur un investissement total de 1,2 milliard d'€ pour le déploiement du THD ➤ Pi 2b - Une montée en compétence et une utilisation des outils des TIC en nette progression pour les entreprises soutenues. Mais elles ne représentent que 0,1% des entreprises régionales. ➤ Pi 2c - Les projets structurants auraient été menés mais peut-être revus à la baisse en l'absence de FEDER, notamment sur les projets d'ENT et de e-santé.
Cohérence	Quelles articulations entre les différents fonds européens ? Et avec les autres objectifs thématiques ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pi 2a et Pi 2c - Aucun problème d'articulation n'a été relevé entre les différents fonds européens ou entre les différents objectifs thématiques (OT). ➤ Pi 2b - Un problème structurel de cohérence interne notamment avec les OT 1 « R&D » et OT 3 « Compétitivité des PME » est constaté.
Efficience	Dans quelle mesure les résultats ont-ils été favorisés ou éventuellement contraints par les moyens mis en œuvre (moyens humains, financiers, organisationnels) ?	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pi 2a - La lourdeur administrative du portage de projet a été mise en avant (Pi 2a) ➤ Pi 2b et Pi 2c - Les moyens financiers dédiés aux Pi 2b et 2c étaient nettement supérieures aux moyennes nationales ➤ Pi 2b et Pi 2c - Les modalités de mise en œuvre ont facilité la consommation des crédits

Les recommandations proposées

R1	Installer un cadre de gouvernance du numérique réinventé en Nouvelle-Aquitaine <ul style="list-style-type: none">➤ Envisager un cadre de gouvernance renforcé et multi partenarial➤ Positionner un Conseil régional du numérique
R2	Mobiliser les crédits UE en faveur de l'accompagnement et l'animation des Tiers lieux <ul style="list-style-type: none">➤ Envisager un soutien en direction des structures en charge de fédérer et d'accompagner le déploiement des Tiers-lieux➤ Analyser les modalités de mise en œuvre des interventions européennes
R3	Favoriser (AAP) le déploiement des technologies XR dans les Tiers-Lieux de fabrication : <ul style="list-style-type: none">➤ Mobiliser des crédits UE sur un Appel à Projets d'Intégration des technologies immersives (XR)
R4	Encourager les démarches en matière de numérique responsable <ul style="list-style-type: none">➤ Mise en place d'un critère de sélection des futurs projets cofinancés sur 2021-2027➤ Introduction d'une grille permettant de noter le niveau de « responsabilité numérique »
R5	Préparer la résilience des réseaux publics en fibre <ul style="list-style-type: none">➤ Envisager la mise en place d'une « <i>Task force</i> » régionale pour assurer la résilience des réseaux supports de services essentiels.
R6	Anticiper la collecte des données de l'indicateur de résultat sur l'intensité numérique <ul style="list-style-type: none">➤ Assurer une veille sur l'indicateur➤ Mener une enquête auprès de l'ensemble des bénéficiaires➤ Sensibiliser les entreprises sur l'intérêt de répondre à cette enquête➤ Consolider un outil de suivi.

